

CARNET de ROUTE

2 jours dans le Chaunois.

Départ de Soudan le matin du 11 novembre vers 6 h 30 et arrivée à Bichancourt vers 12 h.

Après avoir fait un tour de présentation en voiture du secteur à la famille, nous nous sommes arrêtés pour manger sur la plaine de jeux entre Bichancourt et Marizelle.

Nous sommes allés au cimetière d'Autreville, sur les sépultures des parents de ma grand-mère maternelle, de ses grand-parents maternels, de son arrière-grand-père et sur celle de son fils.



Ensuite, nous avons passé l'après-midi à nous balader dans Chauny.







En fin d'après-midi, en partant rejoindre notre hôtel à Soissons, nous nous sommes arrêtés à la nécropole militaire de Champs.



Le lendemain, nous sommes passés par Coucy-le-Château puis nous nous sommes baladés dans la campagne Picarde.



Nous nous sommes baladés également dans Marizelle



J'ai retrouvé la maison de mon arrière-grand-père, que mes grands-parents ont revendue dans les années 70. Je sais que je suis venu dans cette maison mais je n'en n'ai plus aucun souvenir.



Mon arrière-grand-père avait la partie aux boiseries marron.



Nous sommes ensuite allés sur les bords du canal de Manicamp pour manger.



J'ai retrouvé cette photo chez ma grand-mère, de son père à la pêche sur un de ses canaux.



En ce début d'après midi, nous quittons le Chaunois pour faire le chemin, à l'envers, d'une partie des ancêtres de ma grand-mère, en retrouvant leur localité d'origine.

D'abord Manicamp qui est juste à côté de notre lieu de repas.



Puis Abbecourt.



Puis Marest Dampcourt.



Une petite rue de Marest Dampcourt :



Ensuite nous sommes remontés dans la Somme.
Ercheu



et pour finir Breuil.



Nous avons fini la journée dans la ville de Chaulnes. Un de mes arrière-grands-pères y est « Mort pour la France » à 29 ans. Je n'ai pas pris de photo de là-bas. J'avais juste envie de mettre sa photo quand il était en vie.



Nous sommes ensuite passés par Paris pour montrer la tour Eiffel aux enfants et nous sommes rentrés en Bretagne sous le coup de 2 h ce matin.

